

Les organisateurs



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

seine-et-marne.fr

Aux côtés des Seine-et-Marnais, les compétences du Département sont multiples : de la solidarité à l'éducation, aux transports, à l'aménagement numérique, en passant par l'environnement, la culture, le sport et les loisirs. Co-fondateur de la Rando nature & citadine, le Département met en valeur le patrimoine et favorise le développement de la pratique des sports nature. Il a édité un guide de 29 boucles de randonnées en Seine-et-Marne combinant parcours pédestres, visites patrimoniales et culturelles.



CODÉRANDO 77

randonnee-77.com

Le Comité départemental de la randonnée pédestre en Seine-et-Marne est la représentation de la Fédération Française de Randonnée sur le département. Le Codérando 77 est en charge de développer la randonnée pédestre sur ce territoire, contribue à la sauvegarde de l'environnement en préservant l'accessibilité des sentiers, valorise le tourisme vert et les loisirs de nature. Partenaire du Département, il participe à la création et à la mise en place du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Il fédère actuellement 84 clubs de randonnée, regroupant plus de 6 400 adhérents. Co-organisateur de la Rando nature & citadine, le Codérando définit les itinéraires et s'assure de la sécurité des parcours.



SEINE-ET-MARNE ATTRACTIVITÉ

Vous souhaitez participer à la Rando ? Pourquoi ne pas en profiter pour découvrir le patrimoine alentour ? Seine-et-Marne Attractivité vous aide à préparer votre week-end entre nature, culture et histoire : dénicher bons plans et hébergements, découvrez les sites touristiques incontournables proches de Paris. Le tout en un clic : seineetmarnevivreengrand.fr Retrouvez d'autres idées de balades en téléchargeant l'application « Balad'Nature » (gratuite sur App Store et Play Store).

Département de Seine-et-Marne - Photo : © Marie Digard - ne pas jeter sur la voie publique - 03/25

PARTEZ À LA CONQUÊTE DU TERRITOIRE
SEINE-ET-MARNAIS !

RANDO DES 3 CHÂTEAUX

DIMANCHE 27 AVRIL 2025

14
KM
NORDIQUE
& CLASSIQUE

DE SAINT-MÉRY
À SAINT-MÉRY

Nordique : départ entre 9h et 9h30

Classique : départ entre 9h30 et 10h15

de la salle polyvalente

Échauffement collectif à 9h.

INFOS ET CONSEILS PRATIQUES

La Rando des 3 Châteaux emprunte en grande partie des itinéraires de **randonnée pédestre balisés** (GR® : marques rouges et blanches) ainsi que des chemins et des routes ouverts à la circulation mais peu empruntés. Un **balisage spécifique** sera mis en place et des bénévoles du Codérando 77 seront présents tout au long des parcours pour vous aider à vous orienter.

NUMÉRO D'URGENCE : 06 72 31 66 17

EN CAS D'ACCIDENT
COMPOSEZ LE



 De l'eau sera distribuée mais aucun gobelet ne sera donné. Pensez à apporter votre gourde ou votre verre pliable.

 La traversée des châteaux est interdite aux animaux. Une déviation canine est prévue sur les parcours. Les chiens ne sont pas acceptés dans les navettes à l'exception des chiens guides d'aveugles.

+ D'INFOS



RÉSERVEZ
VOTRE NAVETTE
RETOUR



seine-et-marne.fr



ZOOM SUR...

LE CHÂTEAU D'AUNOY

Le château d'Aunoy a conservé son architecture originelle du milieu du XVIII^e siècle. Il est l'un des premiers parcs à l'anglaise aménagés en France entre 1760 et 1770, ses pelouses sont irrégulières, ses allées sinueuses et ses arbres agencés en bosquets. Le but est de surprendre le promeneur qui découvre un nouveau paysage à chaque détour de chemin. Véritable monument du parc, le platane hybride a reçu en 2006 le label « Arbre remarquable », âgé d'environ 200 ans, sa circonférence est de 8 mètres.

seine
& marn
LE DÉPARTEMENT

14 KM

MARCHE
NORDIQUE
ET CLASSIQUE

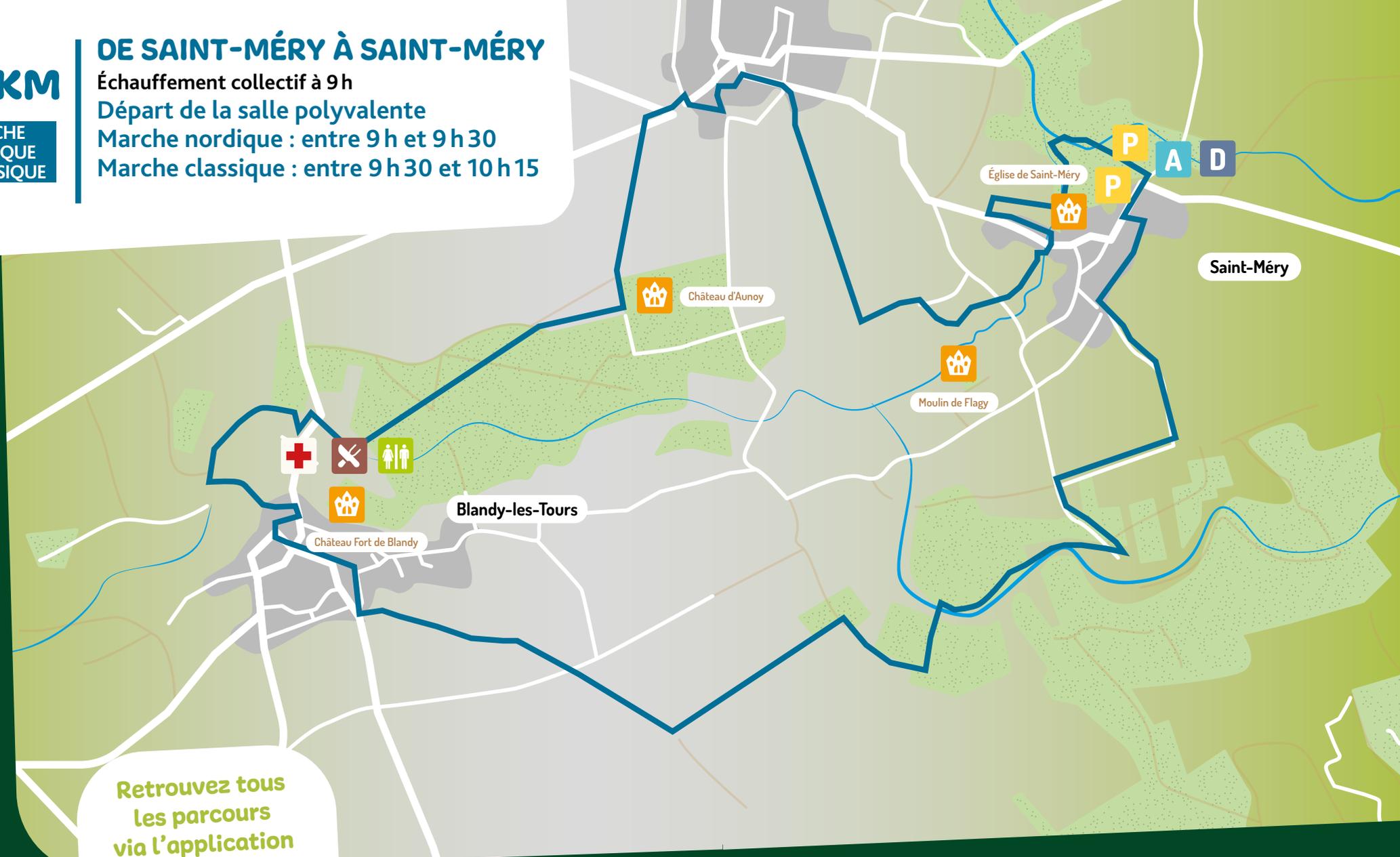
DE SAINT-MÉRY À SAINT-MÉRY

Échauffement collectif à 9 h

Départ de la salle polyvalente

Marche nordique : entre 9 h et 9 h 30

Marche classique : entre 9 h 30 et 10 h 15



Retrouvez tous
les parcours
via l'application
« MARANDO »
ou ce QRcode



- | | | |
|--|--|--|
| D Départ | P Parking |  Monument remarquable |
| A Arrivée |  Ravitaillement | |
|  WC |  Poste de secours | |